

Sujet : [INTERNET] Enquete publique ZA de Bramard

De : jonathan.russier@neuf.fr

Date : 29/05/2022 18:55

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Bonjour M. le commissaire enquêteur,

Voici ma contribution a l'enquête publique pour la ZA du bois de Bramard.

Ce projet est une aberration non pas dans sur le fond (je ne discuterais pas les besoins en foncier économiques) mais sur la forme. La localisation du projet est illogique, la communauté de commune Loire-Semène a choisi la facilité en développant ce projet sur des terrains lui appartenant et non en réfléchissant au meilleur positionnement et ensuite faire le travail de négociation foncière. Il est clair que vu les enjeux environnementaux (zones humides + hetraies sapinières) présents sur le secteur du projet une localisation de l'autre côté de la RD23 à l'ouest de la route sur des terrains d'une biodiversité médiocre puisqu'ils sont cultivés en maïs! La chute de la biodiversité, le zéro artificialisation nette, les exemples de problèmes que constituent ces ZA sur l'hydrologie locale (la CCLS connait très bien le problème avec l'exemple du ruisseau des Eygats et des orages d'aout 2019 sur la ZA de Chavanon...), la protection des zones humides, la politique Eviter-Réduire-Compenser, la préservation du cadre de vie... pour toutes ces raisons ce projet ne devrait pas être autorisé dans sa forme actuelle.

Merci de prendre en compte mon avis.

Jonathan RUSSIER

2 Rue Neuve

43400 LE CHAMBON SUR LIGNON

06.18.60.50.35

jonathan.russier@neuf.fr